

UNIVERSITÉ DE LILLE

L'Université de Lille est née de la fusion de 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies). Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, elle place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 180 mentions de formation, toutes adossées à une recherche de pointe et de niveau international, conduite par 66 laboratoires afin de répondre aux grands défis de notre société.

ANTENNE DE CAMBRAI

UNE COMPOSANTE ACTIVE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Situé à proximité du centre-ville de Cambrai, le Centre Universitaire s'étend sur plus de 5 000 m² : amphithéâtres, bibliothèque, laboratoires, salles informatiques, restaurant universitaire, logements universitaires, gymnase.

Grâce au soutien financier et matériel de la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI, tout est réuni pour offrir aux étudiants des conditions agréables de travail et de vie.

En cette année universitaire 2018 / 2019, 827 étudiants sont formés par :

- L'Université Polytechnique Hauts-de-France - (FLLASH, ISTV, IUT).

et

- L'Université de Lille (Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales).

Ces deux établissements d'enseignement supérieur offrent des formations du premier et du deuxième cycle à vocation professionnelle.

CONTACT ADMINISTRATIF

CENTRE UNIVERSITAIRE DE CAMBRAI « LA FORÊT »

- 6 rue de Rambouillet - CS 20444
59408 CAMBRAI CEDEX
- Tél. 03 27 72 33 00 (standard)
- Secrétaire pédagogique :
Evelyne HENNION
- Tél. 03 27 72 33 01
- evelyne.henrion@univ-lille.fr

Ces formations sont proposées en formation initiale (FI), en contrat de professionnalisation (CP) ou en formation continue (FC)

En lien avec la Faculté FSJPS de l'Université de Lille, sont proposées les formations suivantes :

- Licence en Droit (FI)
- Licence parcours Droit-Histoire de l'Art (FI)
- Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations, Parcours Projets en PME-PMI (FI - FC - CP)
- Master Droit du Patrimoine parcours Droit du patrimoine culturel (FI)

<http://www.centre-universitaire-cambrai.fr/>

RESPONSABLE DE LA MENTION

Xavier LABBEE, pr. Droit Privé et sciences criminelles

CONDITIONS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du candidat selon les modalités suivantes :

MENTION DE LICENCE CONSEILLÉE : Droit

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 30 places

MODALITÉS DE SÉLECTION : Dossier

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

- Candidature du 23/04/2019 au 12/05/2019
- Publication admission le 28/06/2019

CRITÈRES D'EXAMEN DU DOSSIER

L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que :

- niveau des résultats universitaires
- cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation
- cohérence du parcours antérieur
- motivations du candidat
- expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation
- projet de stage.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Voir détails dans le catalogue des formations

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

- Renseignez-vous sur les modalités d'accès dérogatoires en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
 - www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

MASTER

MENTION DROIT DU PATRIMOINE

DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL

MASTER 1 ET 2

MENTION	MENTION DROIT DU PATRIMOINE
PARCOURS	Droit du patrimoine culturel

PRÉSENTATION DU MASTER

Le Master mention **Droit du patrimoine** combine dans ses objectifs pédagogiques à la fois des exigences théoriques et pratiques aux fins de bien appréhender les métiers du droit afférant au monde de la culture, de l'art et du marché de l'art.

Le Master est rattaché au CRDP (Centre de Recherche Droit et Perspectives du Droit).

Plus d'infos : <http://crdp.univ-lille2.fr/leradp/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master **Droit du patrimoine** parcours **Droit du patrimoine culturel** forme des juristes capables de travailler dans les services culturels ou les institutions culturelles des collectivités, dans les entreprises culturelles privées (métiers de la culture) mais également auprès des commissaires-priseurs, des conseillers en patrimoine, (le domaine de l'art constitue aussi un marché) des notaires.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser l'ensemble des règles relatives au droit des biens, de la propriété littéraire et
- artistique, du patrimoine culturel.
- Monter un projet culturel
- Gérer un inventaire, préparer une exposition
- Conseiller un placement financier..

PUBLICS VISÉS

- La formation s'adresse en priorité aux candidats pouvant justifier de la licence mention Droit.
- Elle est également ouverte aux candidats dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la formation tout au long de la vie (FTLV).

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Les enseignements du master sont dispensés à l'Antenne de CAMBRAI (Ville d'Art) dans le secteur de " La FORET " .

Un restaurant universitaire est à disposition des étudiants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- En master 2 : stage obligatoire de 2 mois minimum soutenance d'un mémoire devant un jury d'enseignants de la mention.

La maquette des enseignements est donnée à titre indicatif.

MASTER 1 – 60 ECTS - Semestres 1 & 2

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX JURIDIQUES

270H - 41 ECTS

- Propriété intellectuelle littéraire
- Droit de la propriété industrielle - Recherche
- Contrats et marchés publics - Recherche
- Droit administratif des biens - Recherche
- Droit civil des biens - Recherche
- Droit pénal des biens

LANGUE 20H - 2 ECTS

Anglais, allemand ou espagnol

PATRIMOINE CULTUREL 150H - 16 ECTS

- Histoire des courants artistiques
- Muséologie
- Institutions culturelles
- Patrimoine numérique

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION

PROFESSIONNELLE 6H - 1 ECTS

Projet Professionnel et Personnel

ENSEIGNEMENT LIBRE FACULTATIF 4 ECTS

- Activités culturelles
- Usage du numérique - C2i
- Activités physiques et-ou sportives
- Engagement civique

MASTER 2 - 60 ECTS - Semestres 3 & 4

SÉMINAIRES THÉORIQUES 213H - 35 ECTS

- PPP - Conférence Objectif Stage
- Initiation à la recherche
- Patrimoine et corps humain
- Protection des sites naturels
- Droit des bibliothèques
- Droit des archives
- Droit de l'archéologie
- Droit des successions
- Droit des régimes matrimoniaux
- Histoire de l'art

SÉMINAIRES PRATIQUES 80H - 8 ECTS

- Sociétés civiles et gestion de patrimoine
- Optimisation de la transmission du patrimoine (aspects civils et fiscaux)
- Protection et restauration du patrimoine culturel
- Droit spécial des biens

ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION

30H - 17 ECTS

- Mémoire de recherche
- Initiation à la recherche
- Anglais

STAGE (FACULTATIF) 1 ECTS

ENSEIGNEMENT LIBRE FACULTATIF 4 ECTS

- Activités culturelles
- Usage du numérique - C2i
- Activités physiques et-ou sportives
- Engagement civique

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Gestion et conservation du patrimoine, des musées
- Gestion du patrimoine culturel
- Gestion du patrimoine privé : conseils en gestion et finance

MÉTIERS VISÉS

- Commissaire priseur
- Conseiller en patrimoine
- Notaire
- Médiateur culturel
- Archiviste

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés : Rendez-vous sur : <https://odif.univ-lille.fr/>

POURSUIITE D'ÉTUDES

A l'issue de votre master, vous pourrez poursuivre vos études en doctorat sur proposition du directeur, après examen du dossier par l'école doctorale et autorisation du Président de l'Université.

